

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION



COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 JUIN 2024

DCM240606_008	BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 - BUDGET FOSSOYAGE
---------------	--

Le Maire de Saint André certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 12/06/2024

Que la convocation a été faite le 31 mai 2024

Le nombre de membre en exercice étant de 45 :

Présents:	29
Représentés :	12
Absents :	4
Total des votes :	41


Joé BEDIER

L'an deux mille vingt quatre, le six juin le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur BEDIER Joé, Monsieur PEQUIN Jean-Marc, Monsieur RAMASSAMY Laurent, Madame CEVAMY Primilla, Monsieur CONSTANT Jean-Paul, Monsieur RAMIN Jean Yannick, Monsieur PAPAYA Laurent, Madame MANGAR RAZEBASSIA Jimmye, Monsieur GOURAMA Jean-Pierre, Monsieur GRONDIN Jimmy, Madame VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, Monsieur MAZEAU Michel, Monsieur MOUTAMA RAMAYE Alain, Monsieur PERRIER Charles, Monsieur PARVEDY Georges, Madame LARIVIERE Marie, Monsieur SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, Madame BALBINE Valérie Larissa, Madame POINY-TOPLAN Stéphanie, Madame PERMACAONDIN Isabelle, Madame BENOIT Sabrina, Madame PRAUD Elodie, Madame PERIANIN-CARPIN Audrey, Monsieur VIRAPOULLE Jean-Marie, Madame CHANE-TO Marie Lise, Madame PAYET BEN HAMIDA Viviane, Monsieur FENELON Jean Claude, Madame LATCHOUMY Rosange, Monsieur BARBE Ludovic

ETAIENT REPRESENTES :

Madame SOUPOU Alexa, Madame PAYET Catherine Anne, Monsieur NAZE Gilles, Madame SABABADY Marie Josette, Madame GRONDIN Migline, Madame CERVEAUX Adélaïde, Madame ALAMELE Maryse Brigitte, Monsieur SAÏD Moussa, Madame RAMIN Odile, Monsieur SOUPRAMANIEN Stéphane, Monsieur SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, Monsieur SINAMA Sydney

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur ASSICANON Jean Thierry, Monsieur MAILLOT Serge René, Madame DIJOUX Sabrina, Madame NAUD CARPANIN Marie Hélène

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Primilla CEVAMY a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DÉLIBÉRER

DCM240606_008 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 - BUDGET FOSSOYAGE

- Vu l'article 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu les délibérations du Conseil Municipal en date du 28 mars 2024 adoptant le budget primitif de l'exercice 2024
- Vu les délibérations du Conseil Municipal en date du 6 juin 2024 approuvant les comptes de gestions de l'exercice 2023 du budget principal et des annexes
- Vu les délibérations du Conseil Municipal en date du 6 juin 2024 approuvant les comptes administratifs de l'exercice 2023 du budget principal et des budgets annexes
- Vu les délibérations par lesquelles le Conseil Municipal vient de procéder à l'affectation des résultats
- Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 04 juin 2024

I. CONTEXTE

Le Budget supplémentaire du budget annexe Fossoyage permet de procéder à l'affectation des résultats au sein de la section de fonctionnement.

1 La section de fonctionnement

La section de fonctionnement tient compte du résultat de fonctionnement reporté négatif de 2023 de l'ordre de 1 524,72€.

2 La section d'investissement

La section d'investissement ne comporte pas d'écritures d'intégration des restes à réaliser et de réajustement de crédit.

Ce tableau représente une vue par chapitre budgétaire du budget FOSSOYAGE avec la prise en compte des propositions nouvelles du budget supplémentaire :

Chapitre et Libellé (Budget Fossoyage)		BP 2024	BS 2024	BP + BS 2024
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		17 000,00	1 524,72	18 524,72
011	Charges à caractère général	1 000,00		1 000,00
6063	Fournitures d'entretien	1 000,00		1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 000,00		16 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	16 000,00	-	16 000,00
D002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté		1 524,72	1 524,72
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		17 000,00	1 524,72	18 524,72
70	Produits et taxes	17 000,00	1 524,72	18 524,72
706	Prestations de services			
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		-		
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté			

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité des suffrages exprimés par :

Pour : 31

Contre : 10 (VIRAPOULLE Jean-Marie, CHANE-TO Marie Lise, RAMIN Odile, PAYET BEN HAMIDA Viviane, FENELON Jean Claude, SOUPRAMANIEN Stéphane, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, LATCHOUMY Rosange, BARBE Ludovic, SINAMA Sydney)

Article unique :

- De se prononcer sur l'adoption du budget supplémentaire dont les prévisions se résument comme suit :

Chapitre et Libellé (Budget Fossoyage)		BP 2024	BS 2024	BP + BS 2024
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		17 000,00	1 524,72	18 524,72
011	Charges à caractère général	1 000,00		1 000,00
6063	Fournitures d'entretien	1 000,00		1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilé	16 000,00		16 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	16 000,00	-	16 000,00
D002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté		1 524,72	1 524,72
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		17 000,00	1 524,72	18 524,72
70	Produits et taxes	17 000,00	1 524,72	18 524,72
706	Prestations de services			
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		-		
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté			

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville dans un délai de huit jours suivant le conseil.

Pour extrait conforme

Saint-André le 14 JUN 2024

Le Maire

 Joé BEDIER